

Communiqué de presse

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE UNE CROISSANCE DE 14 % DES FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS ET UNE HAUSSE DE 5 % DES DISTRIBUTIONS

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire

BROOKFIELD, Nouvelles, 8 février 2019 – Aujourd'hui, Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : BEP.UN; NYSE : BEP) (« Énergie Brookfield ») a annoncé ses résultats financiers pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018.

« Nous avons continué de mettre en œuvre nos priorités stratégiques, de solidifier notre bilan de qualité supérieure et d'améliorer nos capacités d'investissement à l'échelle mondiale au cours de l'exercice. Nous avons ainsi pu générer une croissance par part de 14 % à même les fonds provenant des activités pour les porteurs de parts en 2018, » d'affirmer Sachin Shah, chef de la direction d'Énergie Brookfield. « À plus long terme, nous croyons que la combinaison de notre expertise poussée en matière d'exploitation et de notre solidité financière nous met en bonne position pour offrir un rendement à long terme stable aux porteurs de parts. »

« Compte tenu de notre récente croissance, de notre solide bilan et d'un bon accès aux capitaux, nous sommes heureux d'annoncer que le conseil d'administration a annoncé une hausse de 5 % des distributions trimestrielles, ce qui porte notre distribution annuelle à 2,06 \$ par part », a ajouté M. Shah.

Résultats financiers

Périodes closes les 31 décembre				
<i>En millions de dollars américains (sauf les montants par part ou indication contraire)</i>				
<i>Non audité</i>	Trimestres clos en		Exercices clos en	
	2018	2017	2018	2017
Production totale (GWh)				
- Production réelle	14 445	11 913	52 056	43 385
- Production moyenne à long terme	13 485	12 198	51 971	42 334
Quote-part d'Énergie Brookfield				
- Production réelle	7 052	5 890	25 753	23 968
- Production moyenne à long terme	6 602	6 030	25 844	23 251
Fonds provenant des activités ¹	206 \$	143 \$	676 \$	581 \$
Par part ^{1, 2}	0,66 \$	0,46 \$	2,16 \$	1,90 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

²⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, le nombre total moyen pondéré de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables et de parts de commandité s'est établi à respectivement 312,2 millions et 312,6 millions (312,6 millions et 305,8 millions en 2017).

Énergie Brookfield a enregistré des fonds provenant des activités de 676 millions \$ ou 2,16 \$ par part pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, par rapport à 581 millions \$, ou 1,90 \$ par part, pour la période correspondante de 2017. Ces résultats reflètent une croissance de respectivement 16 % et 14 %. Ces solides résultats ont été soutenus par l'apport des centrales récemment mises en service et l'avancement des initiatives de croissance interne.

Faits saillants d'Énergie Brookfield en 2018

- Augmentation de 14 % des fonds provenant des activités par part en regard de ceux de l'exercice précédent, qui est attribuable aux rendements de tous les secteurs, conformément aux attentes.
- Mise en œuvre de nos mesures de réduction des coûts aux États-Unis et en Colombie. Ces mesures devraient se traduire par une amélioration des marges d'environ 20 millions \$ par année à l'avenir.
- Mise en valeur au cours de l'exercice de nos équipes d'exploitation aux États-Unis, en Europe, en Inde et en Chine afin de soutenir nos projets à long terme dans ces marchés.
- Mise en service de nouveaux projets éoliens et hydroélectriques d'une puissance d'environ 60 mégawatts, avancement de projets de développement de plus de 350 mégawatts dans notre portefeuille et maintien de notre approche à l'égard des projets de développement qui consiste à saisir les occasions permettant de réduire au minimum les obligations liées au financement et les coûts courants.
- Investissement de 550 millions \$ au cours de l'exercice dans des initiatives de croissance, notamment pour faire des acquisitions, amorcer des projets de développement et racheter des parts.
- Rachat d'environ 2 millions de parts à un cours unitaire moyen de 27 \$ pour tirer avantage de la volatilité sur les marchés.
- Mise en œuvre de notre stratégie de recyclage d'actifs, qui nous a permis de vendre une participation partielle dans des actifs parvenus à échéance et de sortir des marchés secondaires.
- Prolongation au cours de l'exercice de l'échéance de tous les titres d'emprunt à court terme, ce qui a permis de porter à 10 ans la durée moyenne de notre dette globale, de sorte qu'aucune dette importante ne viendra à échéance avant 2023.
- Maintien d'une situation financière solide, augmentation des liquidités disponibles (lesquelles devraient dépasser 2,2 milliards \$ une fois clôturées la vente d'actifs conclue et la vente annoncée d'une participation supplémentaire dans notre portefeuille regroupant certains actifs hydroélectriques au Canada) et hausse du ratio de distribution des fonds provenant des activités, lequel s'est fixé à 95 % sur une base réelle et à 90 % sur une base annualisée.

Résultats d'exploitation et résultats financiers

Au cours de l'exercice, nous nous sommes attardés à l'intégration des actifs récemment acquis et à l'amélioration de leur exploitation. Après son acquisition par Brookfield et son intégration, TerraForm Power a pu stabiliser ses activités, réinstaurer des programmes d'entretien préventif, s'entendre avec ses fournisseurs, former de nouvelles équipes et établir de nouveaux processus. Au fil du temps, ces réalisations devraient accroître la disponibilité des actifs, favoriser une meilleure prévisibilité des dépenses d'investissement et améliorer les marges d'exploitation. De plus, par l'entremise de TerraForm Power, nous avons réalisé une acquisition importante en Espagne concernant des actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire construits récemment, doublant presque les flux de trésorerie sur une base annualisée de cette société et contribuant à l'amélioration générale de sa structure du capital. Cette acquisition nous a également permis d'éliminer certaines clauses restrictives de financement négatives et d'améliorer la notation de la situation financière de TerraForm Power. L'acquisition devrait dégager des flux de trésorerie à long terme stables pour TerraForm Power, se traduisant par des rendements positifs situés dans le bas de la fourchette à deux chiffres qui pourraient même dépasser nos attentes étant donné les récentes annonces de majoration des tarifs en Espagne.

Nous pouvons compter sur des activités hydroélectriques parmi les plus importantes au monde dont nous avons doublé la taille et accru la présence dans diverses régions au cours des cinq dernières années. L'apport de ces actifs aux fonds provenant des activités a été de 671 millions \$ en 2018. Les actifs hydroélectriques bénéficient de durées d'utilité à long terme (souvent de plus de 100 ans), de faibles charges d'exploitation et coûts en capital courants, et de la capacité d'ajuster l'offre d'électricité à la demande en raison de leurs caractéristiques intrinsèques similaires à celles des batteries.

Du point de vue de l'exploitation, nous continuons à prolonger la durée de nos conventions d'achat d'électricité en Colombie et au Brésil, là où la volatilité des prix offre des occasions d'accroître les produits futurs et de les stabiliser. Les conventions que nous avons conclues dans ces deux marchés sont en général au prix du marché ou en deçà de celui-ci. Par conséquent, la prolongation de la durée des conventions représente pour nous une occasion tout à fait unique d'accroître nos bénéfices. En Amérique du Nord, les prix de l'électricité demeurent bas; c'est pourquoi nous continuons de conclure des conventions à plus court terme pour nos centrales hydroélectriques afin de disposer de la possibilité de les renégocier à la hausse dans l'éventualité où une montée des prix surviendrait. Nous détenons plusieurs anciennes conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance au cours des trois prochaines années, lesquelles visent des actifs qui fournissent de l'électricité en Nouvelle-Angleterre. Heureusement, sur une base nette, ces conventions ont permis de fournir de l'électricité à des prix comparables à ceux du marché actuel. En conséquence, au moment du renouvellement, nous nous attendons à ce que l'ensemble des produits de BEP varie de plus ou moins 5 millions \$. À part ces conventions, nous n'avons conclu aucune convention d'achat d'électricité importante en Amérique du Nord venant à échéance avant 2029.

En 2018, les fonds provenant des activités de nos actifs éoliens se sont élevés à 160 millions \$. Au cours des 18 derniers mois, nous avons plus que triplé la puissance installée de notre parc éolien grâce à des acquisitions d'envergure et complémentaires et à la mise en service de projets de développement. Étant donné que nous détenons désormais un portefeuille regroupant des actifs éoliens situés dans dix pays, répartis sur quatre continents, cette diversification géographique constitue un avantage important en matière d'atténuation de la variabilité des ressources et est un bon exemple des raisons pour lesquelles nous accordons la priorité à la diversification comme un des principaux leviers de création de valeur pour notre entreprise.

Les secteurs énergie solaire, et accumulation et divers ont contribué à hauteur de 104 millions \$ aux fonds provenant des activités en 2018 grâce aux acquisitions d'envergure effectuées en 2017 et 2018. La production des centrales d'énergie solaire photovoltaïque et thermique à concentration sur commande avoisine actuellement 1 800 mégawatts, tandis que la production combinée de nos centrales d'accumulation par pompage et de stockage dans des batteries s'élève à 2 700 mégawatts. Nos centrales d'énergie solaire sont soutenues par des flux de trésorerie assujettis en grande partie à des conventions d'achat d'électricité dont la durée résiduelle moyenne est de 17 ans. Nos centrales d'accumulation continuent à offrir des services auxiliaires essentiels pour stabiliser le réseau ainsi qu'une capacité supplémentaire d'accumulation, produits dont la valeur est en forte croissance étant donné la variabilité de la production à partir de ressources éoliennes et solaires.

Bilan et liquidités

À l'heure actuelle, aucune dette importante ne viendra à échéance dans les quatre prochaines années et l'ensemble de notre dette viendra à échéance dans plus de 10 ans. Nous sommes peu exposés à la hausse des taux d'intérêt, car seulement 7 % de notre dette en Amérique du Nord et en Europe pourrait être touchée par une hausse. Nous sommes bien protégés contre la volatilité des taux de change, toutes les monnaies des marchés établis étant couvertes. En outre, nous contractons des contrats de change lorsque nous vendons un actif, comme nous l'avons fait dans le cadre de la vente de certains actifs hydroélectriques au Canada et du portefeuille en Afrique du Sud, pour nous assurer de toucher des rendements très

intéressants au moment de leur cession. Par conséquent, une variation globale de 10 % des monnaies des marchés où nous exerçons nos activités (établis ou émergents) aurait une incidence globale de 4 % sur les fonds provenant des activités.

Après la conclusion de la vente d'actifs récemment annoncée, nous disposerons de liquidités disponibles de 2,2 milliards \$. Au cours de l'exercice, nous avons annoncé d'importantes initiatives de mobilisation de capitaux à l'échelle du portefeuille et en avons réalisé plusieurs. Elles comprennent la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille regroupant certains actifs hydroélectriques au Canada et l'intention de vendre une participation supplémentaire de 25 %, un petit projet de développement éolien au Royaume-Uni ainsi que la vente de nos actifs secondaires en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie conclue en 2018 dont la clôture devrait survenir au cours du premier semestre de 2019. En perspective, nous détenons un portefeuille robuste d'actifs qui, à notre avis, seraient convoités par des acheteurs dont le coût du capital est faible, si nous décidions d'entamer un processus de vente. Par conséquent, nous sommes d'avis que la plus grande partie de notre croissance sera financée par les produits tirés de la vente d'actifs, les flux trésorerie disponibles pour nos activités et les émissions d'actions privilégiées ou de titres d'emprunt de la Société. C'est pourquoi, bien que nous puissions émettre des actions lorsqu'il est avantageux de le faire sur le plan financier, étant donné les sources de financement susmentionnées, nous ne dépendons pas de l'accès au marché financier pour financer notre croissance.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,515 \$ par part de société en commandite, sera versée le 29 mars 2019 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 28 février 2019. Cette distribution représente une hausse de 5 % par rapport à la distribution trimestrielle précédente de 0,49 \$ par part de société en commandite. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées d'Énergie Brookfield ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, à moins qu'ils ne demandent que le paiement soit effectué dans une autre devise. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier qui détient leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Énergie Brookfield offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip>.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Brookfield Renewable Partners

Brookfield Renewable Partners exploite l'une des plus importantes plateformes du monde cotées en Bourse et axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie dont la puissance installée totalise plus de 17 000 mégawatts et le portefeuille de projets de développement, 8 000 mégawatts. Énergie Brookfield est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable inscrite phare de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion de plus de 350 milliards \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées :

Relations avec les médias :

Claire Holland
Vice-présidente, Communications
(416) 369-8236
claire.holland@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Divya Biyani
Directrice, Relations avec les investisseurs
(416) 369-2616
divya.biyani@brookfield.com

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats de l'exercice et du quatrième trimestre de 2018 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux actionnaires et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (heure de l'Est), le 8 février 2019, au moyen d'une webdiffusion, à l'adresse <https://edge.media-server.com/m6/p/gfs6sjuf>, ou par téléconférence, en composant le 1 866 688-9430 (sans frais en Amérique du Nord). Les participants de l'extérieur du Canada ou des États-Unis doivent composer le 1 409-216-0817 à environ 8 h 50 (heure de l'Est). Saisissez le code d'identification de la conférence à l'invite : 4589386. Un enregistrement de la téléconférence sera disponible jusqu'au 15 février 2019 en composant le 1 855-859-2056. Si vous téléphonez d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis, veuillez composer le 1 404-537-3406. Saisissez le code d'identification de la conférence à l'invite : 4589386.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire », et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés sur nos liquidités prévues, clôture prévue de la vente de nos portefeuilles secondaires en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie, produits anticipés tirés du recyclage des capitaux de manière opportune, améliorations prévues en matière de disponibilité des actifs de TerraForm Power, dépenses d'investissement et marges d'exploitation, ainsi que sur les avantages provenant des acquisitions et de l'étendue mondiale et diversité des ressources d'Énergie Brookfield. Ils comprennent également des énoncés concernant le renforcement des capacités de transaction et de commerce de celle-ci, ainsi que l'avancement sur le plan de la réalisation des projets de développement, et la contribution attendue des projets de développement à la capacité de production et aux flux de trésorerie futurs. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans ce communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment la conjoncture économique dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; notre capacité de croître au sein de nos marchés actuels ou de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; la capacité de trouver, de réaliser et d'intégrer efficacement de nouvelles acquisitions et de réaliser les avantages de ces acquisitions; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les modifications apportées à la réglementation gouvernementale; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels nous exerçons nos activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; notre absence de contrôle sur toutes nos activités; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie que nous anticipons que notre portefeuille d'exploitation dégagera. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Un rapprochement du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre formulaire 20-F.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire donnée par le contexte.

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 31 décembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 604	3 076	3 065	3 143	238 \$	219 \$	164 \$	145 \$	121 \$	100 \$
Brésil	902	867	996	978	59	65	40	43	33	33
Colombie	982	978	935	935	56	51	35	26	24	14
	5 488	4 921	4 996	5 056	353	335	239	214	178	147
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	808	648	924	693	61	52	48	36	29	22
Europe	264	128	268	146	27	11	30	7	25	6
Brésil	153	74	200	82	9	7	7	7	4	5
Asie	43	-	36	-	3	-	2	-	2	-
	1 268	850	1 428	921	100	70	87	50	60	33
Énergie solaire	184	56	178	53	40	8	30	6	15	2
Accumulation et divers	112	63	-	-	23	17	16	16	9	12
Siège social	-	-	-	-	-	-	(1)	10	(56)	(51)
Total	7 052	5 890	6 602	6 030	516 \$	430 \$	371 \$	296 \$	206 \$	143 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	Attribuable aux porteurs de parts					Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	353	100	40	23	-	516	(89)	353	780
Autres produits	11	11	1	-	5	28	(2)	(2)	24
Coûts d'exploitation directs	(125)	(24)	(11)	(7)	(6)	(173)	23	(126)	(276)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	68	8	76
BAIIA ajusté	239	87	30	16	(1)	371	-	233	
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	(16)	(16)	-	-	(16)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(58)	(28)	(15)	(7)	(24)	(132)	28	(67)	(171)
Charge d'impôt exigible	(3)	1	-	-	-	(2)	-	(8)	(10)
Distributions attribuables aux éléments suivants :									
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	(9)	(9)	-	-	(9)
Actions privilégiées	-	-	-	-	(6)	(6)	-	-	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	(28)	(3)	(31)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(155)	(155)
Fonds provenant des activités	178	60	15	9	(56)	206	-	-	

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social				
Produits	335	70	8	17	-	430	(39)	266	657
Autres produits	2	-	-	6	18	26	(11)	7	22
Coûts d'exploitation directs	(123)	(20)	(2)	(7)	(8)	(160)	13	(115)	(262)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	37	-	37
BAIIA ajusté	214	50	6	16	10	296	-	158	
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	(24)	(24)	-	-	(24)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(61)	(17)	(3)	(4)	(23)	(108)	12	(59)	(155)
Charge d'impôt exigible	(6)	-	(1)	-	-	(7)	1	(6)	(12)
Distributions attribuables aux éléments suivants :									
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	(7)	(7)	-	-	(7)
Actions privilégiées	-	-	-	-	(7)	(7)	-	-	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	(13)	-	(13)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(93)	(93)
Fonds provenant des activités	47	33	2	12	(51)	143	-	-	

RÉSULTATS AU PRORATA POUR L'EXERCICE CLOS LES 31 DÉCEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour l'exercice clos les 31 décembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	13 308	13 942	12 980	13 059	893 \$	945 \$	619 \$	665 \$	443 \$	486 \$
Brésil	3 633	3 426	3 927	3 874	244	243	173	178	142	148
Colombie	3 364	3 683	3 482	3 488	216	191	126	99	86	52
	20 305	21 051	20 389	20 421	1 353	1 379	918	942	671	686
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	2 713	1 765	3 108	2 019	219	161	157	119	93	74
Europe	677	490	764	513	73	46	57	26	38	15
Brésil	626	278	706	245	42	26	33	22	24	16
Asie	160	-	153	-	12	-	8	-	5	-
	4 176	2 533	4 731	2 777	346	233	255	167	160	105
Énergie solaire	753	56	724	53	146	8	117	6	72	2
Accumulation et divers	519	328	-	-	85	59	49	33	32	19
Siège social	-	-	-	-	-	-	(16)	(6)	(259)	(231)
Total	25 753	23 968	25 844	23 251	1 930 \$	1 679 \$	1 323 \$	1 142 \$	676 \$	581 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	Attribuable aux porteurs de parts						Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	1 353	346	146	85	-	1 930	(286)	1 338	2 982
Autres produits	21	13	5	-	7	46	(7)	11	50
Coûts d'exploitation directs	(456)	(104)	(34)	(36)	(23)	(653)	86	(469)	(1 036)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	207	20	227
BAIIA ajusté	918	255	117	49	(16)	1 323	-	900	
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	(80)	(80)	-	-	(80)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(232)	(93)	(45)	(17)	(99)	(486)	82	(301)	(705)
Charge d'impôt exigible	(15)	(2)	-	-	-	(17)	3	(16)	(30)
Distributions attribuables aux éléments suivants :									
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	(38)	(38)	-	-	(38)
Actions privilégiées	-	-	-	-	(26)	(26)	-	-	(26)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	(85)	(12)	(97)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(571)	(571)
Fonds provenant des activités	671	160	72	32	(259)	676	-	-	

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)	Attribuable aux porteurs de parts						Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	1 379	233	8	59	-	1 679	(74)	1 020	2 625
Autres produits	15	-	-	6	19	40	(11)	18	47
Coûts d'exploitation directs	(452)	(66)	(2)	(32)	(25)	(577)	28	(429)	(978)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	57	-	57
BAIIA ajusté	942	167	6	33	(6)	1 142	-	609	
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	(82)	(82)	-	-	(82)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(240)	(61)	(3)	(14)	(89)	(407)	21	(246)	(632)
Charge d'impôt exigible	(16)	(1)	(1)	-	-	(18)	1	(22)	(39)
Distributions attribuables aux éléments suivants :									
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	(28)	(28)	-	-	(28)
Actions privilégiées	-	-	-	-	(26)	(26)	-	-	(26)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	(22)	-	(22)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(341)	(341)
Fonds provenant des activités	686	105	2	19	(231)	581	-	-	